

Commission administrative paritaire n° 2

Cette CAP regroupe les assistants de service social des administrations de l'Etat, les attachés d'administration de l'Etat, les attachés économiques, les personnels de maîtrise de l'Imprimerie nationale, les ingénieurs de l'industrie et des mines, les ingénieurs-économistes de la construction et les traducteurs du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.



Du 1^{er} au 8 décembre, vous allez élire celles et ceux qui siègeront dans les instances de dialogue social.

En votant, vous marquez votre attachement à l'action syndicale en administration centrale, au Ministère et dans la Fonction publique. En renforçant la légitimité des syndicats, vous renforcez votre protection.

Nos élu.es vous représenteront, porteront votre voix, protégeront vos droits et défendront vos situations individuelles et collectives.

Nos candidat.es

Anne-Claire RABRET,
Traductrice principale (SG/SIEP)

Dominique RUMEAU,
IIM (SG)

Anna KWASNIAK-PERRAULT,
Attachée (SG)

Lokman YOUNES,
Attaché (DGE)

Cécile SCHMIDT,
IIM (DREAL Glisy)

Aren BASMADJIAN,
Attaché (DB)

Alexandra CAVIGNAUX,
Traductrice principale (SG/SIEP)

Éric LOISEL,
IDIM (DREAL Mulhouse)

Christine TERRANCLE,
Attachée principale (SG/SIEP)

Xavier NACRY,
Attaché (SG/SIEP)

Magda BIGAUD,
Attachée principale (SG/SRH3)

Frédéric VICENS,
Attaché (SG/SIEP)

Ensemble pour les quatre années à venir !

- Défendons votre investissement et le sens de vos missions.
- Défendons avec ténacité vos situations personnelles, dans un cadre collectif, sur la base de nos pratiques et de nos valeurs.

Nos revendications

- La revalorisation des carrières.
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire.
- La transparence et l'équité dans l'attribution des CIA.
- De vrais plans de qualification, reconnaissant l'expérience professionnelle, avec une augmentation du nombre de promotions.
- La transparence dans les promotions au choix et des examens professionnels plus axés sur la réalité du travail exercé.
- L'éclatement du plafond de verre et la mise en place de mesures concrètes pour les femmes.
- Une réflexion soutenue sur les empêchements à la mobilité des cadres.
- Le recrutement d'effectifs supplémentaires pérennes pour continuer à exercer les missions dans des conditions de travail dignes et respectueuses de chacune.e

Nos élu.es s'engagent à :

- Défendre efficacement tous les aspects de votre vie professionnelle.
- Relayer vos interrogations et vos difficultés.
- Diffuser les informations nécessaires à la bonne compréhension de ce qu'il se passe dans votre CAP.
- Défendre les statuts et le respect des règles de gestion.
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

**Faisons entendre un discours fort et déterminé pour
une prise en compte réelle de nos conditions de travail !**